

RESEAU 2015

Pour la période du 30 juillet au 18 août (semaines 32, 33, 34) : **52, 50 et 44 parcelles de maïs** ont été respectivement observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

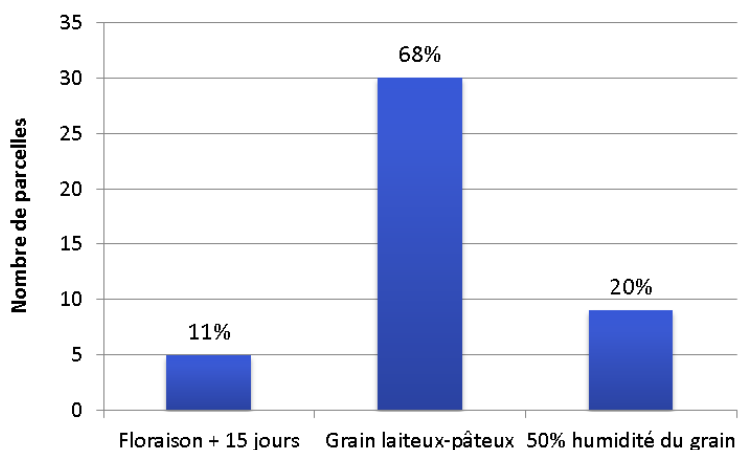
STADES DU MAÏS

La majorité des parcelles a dépassé le stade grain laiteux-pâteux (88%).

Les parcelles les moins avancées (floraison+15j) se situent à Villeneuve sur Cher (18), Coings (36), Jeu-les-Bois (36), Hommes (37), Vennecy (45).

La répartition géographique des stades est présentée en annexe (*Stades des parcelles référencées en semaine 34*).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 34



PYRALES

Suivi des vols

Depuis fin juillet, le nombre moyen de pyrales capturées a diminué. La moyenne régionale actuelle est de 1.4 papillons/piège.

Semaine de capture	Nb de papillons capturés	Nb de pièges relevés	Moyenne de captures par piège
Semaine 31	50	48	1.0
Semaine 32	50	43	1.2
Semaine 33	47	32	1.4

Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis

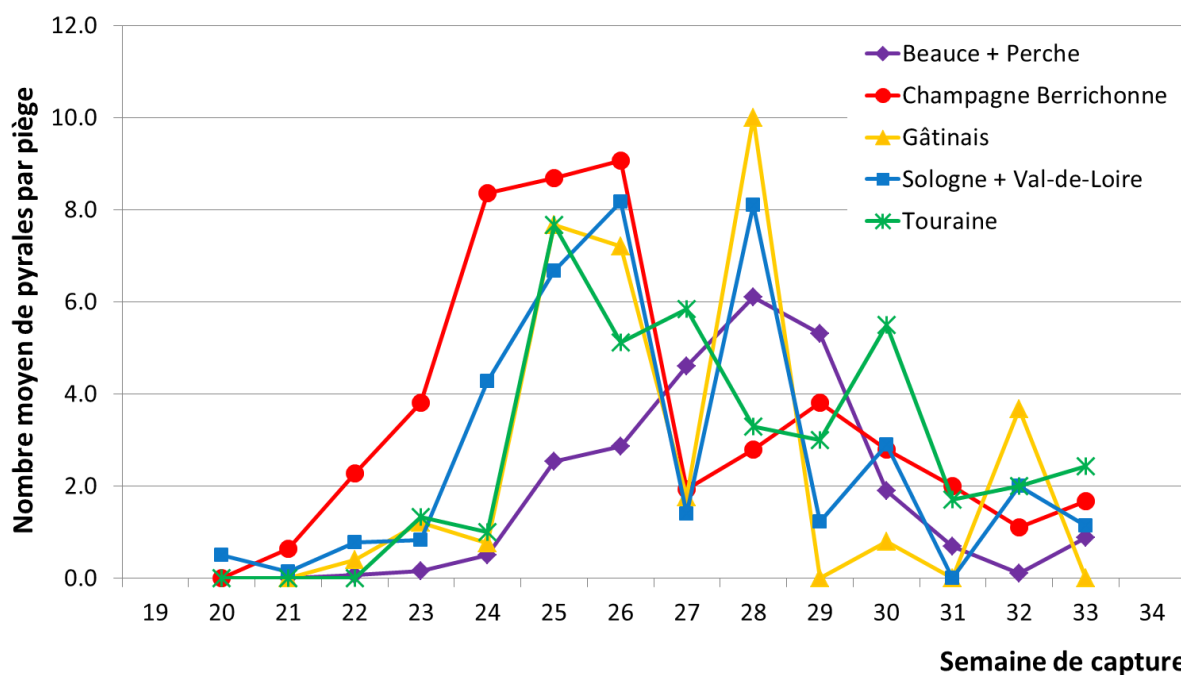


Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

La surveillance actuelle consiste à détecter un second vol significatif, caractéristique de l'espèce bivoltine (possibilité de deux vols dans la campagne).

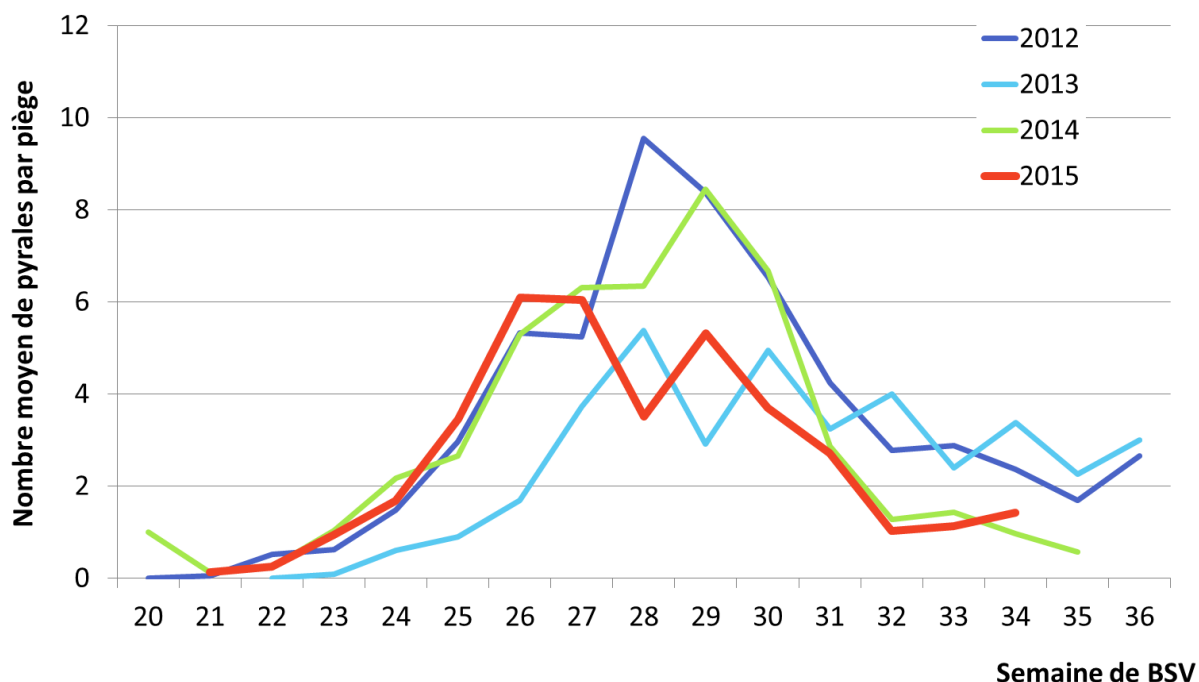
La répartition des pièges pyrale relevés cette semaine est présentée en annexe (*Relevé des pièges pyrale de la semaine 32, 33, 34*).

Nombre moyen de pyrales par piège



Les vols ont diminué sur l'ensemble des secteurs. On remarque toutefois une légère reprise des vols depuis début août ce qui augmente la probabilité de développement des larves de seconde génération.

Moyenne hebdomadaire de papillons par piège



La moyenne régionale a fortement régressé même si une ré-augmentation des vols est visible dès la semaine 32. Cette moyenne est inférieure à celles observées en 2012 et 2013.

Pontes et dégâts

Après une période d'accalmie, de nouvelles pontes sont visibles cette semaine en Touraine : elles indiquent le développement d'une 2^{ème} génération de larves dans cette zone.

Département	Commune	Nombre de : (sur 100pieds)				
		Nouvelles pontes	Total de pontes	Pontes stade tête noire	Pontes écloses	Pontes parasitées
37	LA CELLE-SAINT-AVANT		4		4	
37	NOYANT-DE-TOURAINES	12	16	4		

Des **dégâts** ont été signalés dans 15 parcelles ces 3 dernières semaines :

Département	Commune	% de plantes attaquées			% de plantes avec limbe en coup de fusil		
		S32	S33	S34	S32	S33	S34
18	SAINTE-SOLANGE	3	1	2	2	4	1
18	VILLENEUVE-SUR-CHER		3	5			
28	ALLAINES-MERVILLIERS			3			
28	CORMAINVILLE	1					
28	ORGERES-EN-BEAUCE		1				
36	COINGS			1			
36	JEU-LES-BOIS	2	3	5		1	2
37	CHARNIZAY		1				
37	LA CELLE-SAINT-AVANT	32		36			
37	NOYANT-DE-TOURAINES	8		8			
41	SAVIGNY-SUR-BRAYE	2	1				
41	SAINT-MARTIN-DES-BOIS	4	1	1		2	
45	BACCON			1			
45	FEROLLES		1			4	
45	VENNECY		1			3	

Des larves au stade L3 ont été observées dans 1 parcelle à Vennezy (45) en semaine 32.

SESAMIES

Contexte d'observation

Sur 5 pièges relevés chaque semaine, **aucune sésamie n'a été capturée.**

PUCERONS

Metopolophium dirhodum :

Suivi en culture : Rien à signaler depuis fin juillet sur 33 parcelles observées.




Sitobion Avenae :

Suivi en culture : 1 parcelle signalée cette semaine avec 1 à 10 pucerons/plante. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Rhopalosiphum padi :

Rien à signaler depuis fin juillet sur une vingtaine de parcelles observées.

Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante • Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante • Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante • Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Crédits photos : AGPM

Auxiliaires

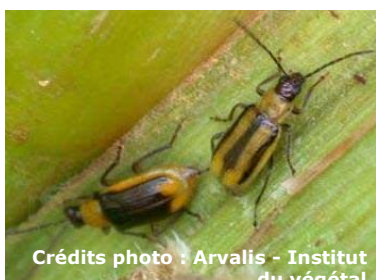
Les auxiliaires et parasites de pucerons peuvent être présents naturellement dans les parcelles et limiter les populations de pucerons. Leur activité a été détectée ces 3 dernières semaines dans 15 parcelles réparties sur l'ensemble de la région.

Auxiliaires	% plantes	Nb de parcelles	Département
Coccinelles - adultes	1 à 3%	11	Tous
Coccinelles - larves	1 à 3%	2	41, 45
Chrysopes - œufs	1 à 20%	3	37, 45
Syrphes - larves et pupes	1 à 2%	3	18, 28, 45
Microhyménoptères parasit	1 à 2%	2	45
Autres : anthocoris, forficules, staphylin, orius,		4	37, 45

Etat général

Les populations de pucerons sont quasi-absentes. Les populations d'auxiliaires ont diminué mais sont toujours présentes dans les parcelles.

CHRYSOMELES



Crédits photo : Arvalis - Institut du végétal

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) - insecte invasif originaire d'Amérique implanté en Europe Centrale, Italie et plus récemment en Alsace ou Rhône Alpes - **n'est plus un organisme de quarantaine depuis 2014**. Les parcelles sur lesquelles l'insecte est détecté ne sont donc plus soumises à des mesures de lutte, de surveillance, d'éradication ou de confinement obligatoires.

Ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables : attaques par foyers ou taches dans les parcelles, racines coronaires dévorées, verse végétative typique avec symptôme en col-de-cygne, épis lacuneux qui sont souvent un signe de stress hydrique provoqué par l'absence de racine. Les adultes peuvent aussi provoquer des dommages : avant le stade floraison, les adultes se nourrissent de la cuticule des feuilles. Ensuite, ils se nourrissent des soies, de pollen, voire des grains au sommet de l'épi. On peut observer des bandes plus ou moins larges et décolorées sur les limbes des feuilles, des soies coupées, des grains creusés.

Contexte d'observation

Ravageur initialement suivi par les services de l'Etat, il est maintenant suivi dans le cadre du BSV comme les autres bio-agresseurs du maïs. L'objectif du réseau est de détecter la présence de l'insecte sur la région Centre, présence qui n'a pas été identifiée jusqu'à présent.

Sur **51** pièges relevés depuis fin juillet, **aucune chrysomèle n'a été capturée**. De même, aucun dégât n'est signalé.

CICADELLE VERTE

La présence de **cidabelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 4 parcelles du 18, 37 et 41. Deux parcelles du 37 ont été signalées avec 10 à 20% des plantes attaquées début août.

Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dues aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches**. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédits Photos :
ARVALIS - Institut du végétal

AUTRES OBSERVATIONS

Faibles dégâts (<1%) de **petite altise** dans 2 parcelles du 45 fin juillet.

Charbon commun (*Ustilago maydis*) signalé cette semaine dans 3 parcelles du 28, 41 et 45 : 1 à 2% des plantes atteintes.

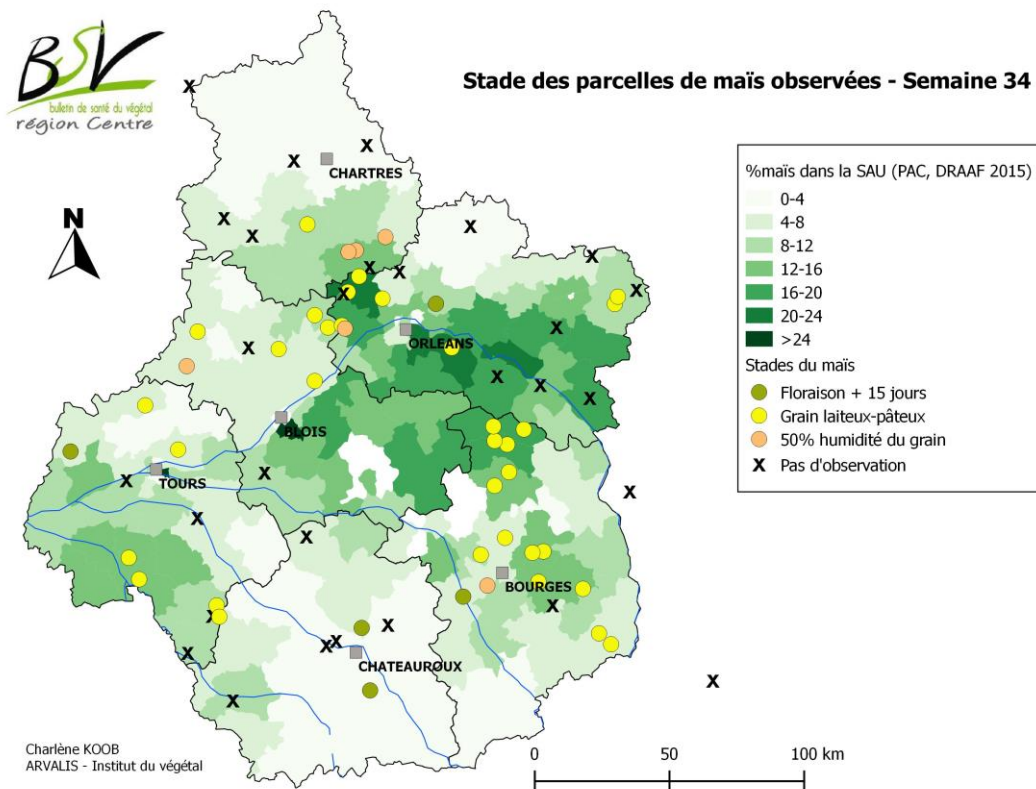
Prochain message : le mardi 25 août 2015



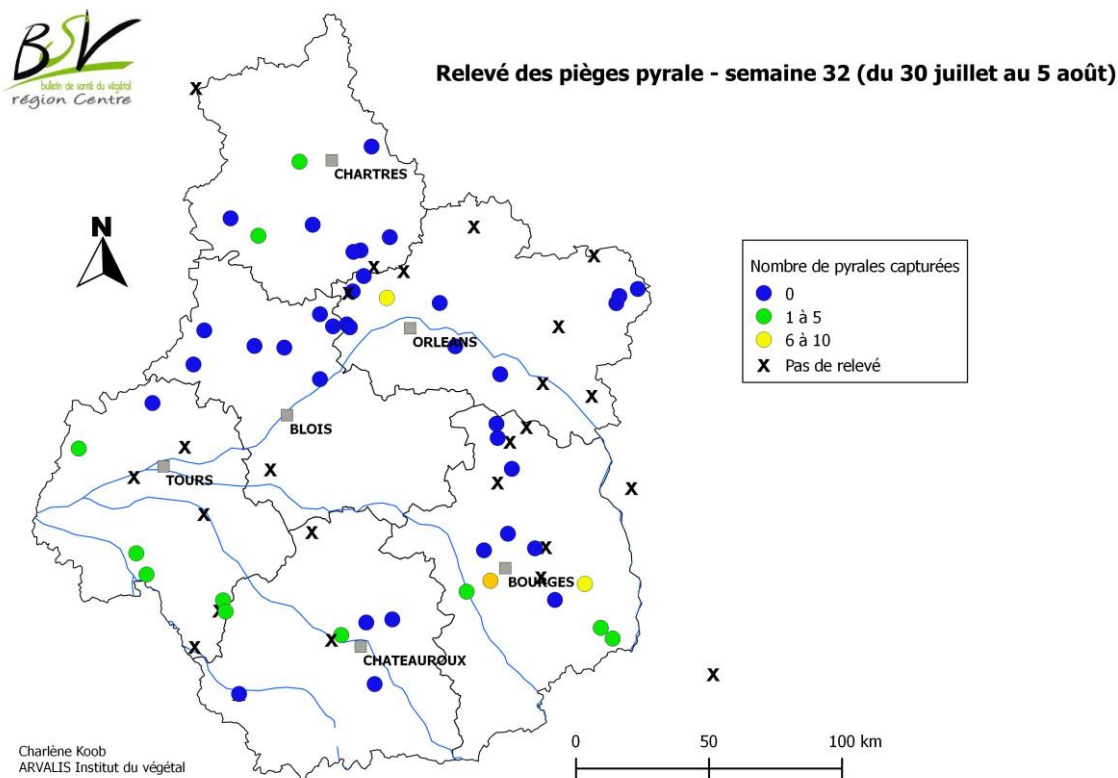
Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Annexes

STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 34



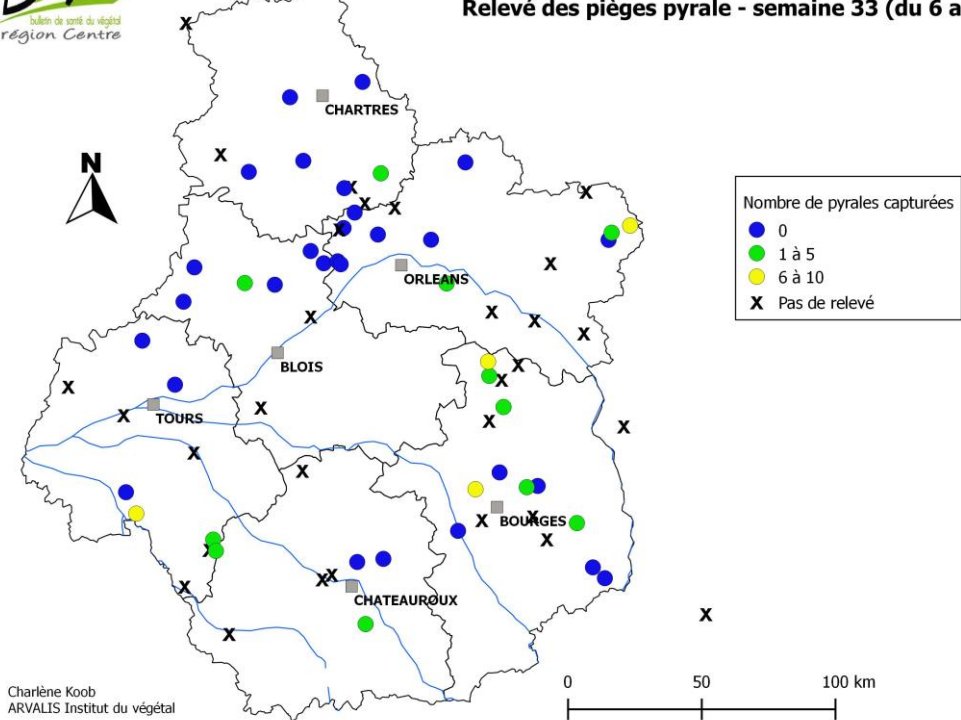
RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 32



RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 33



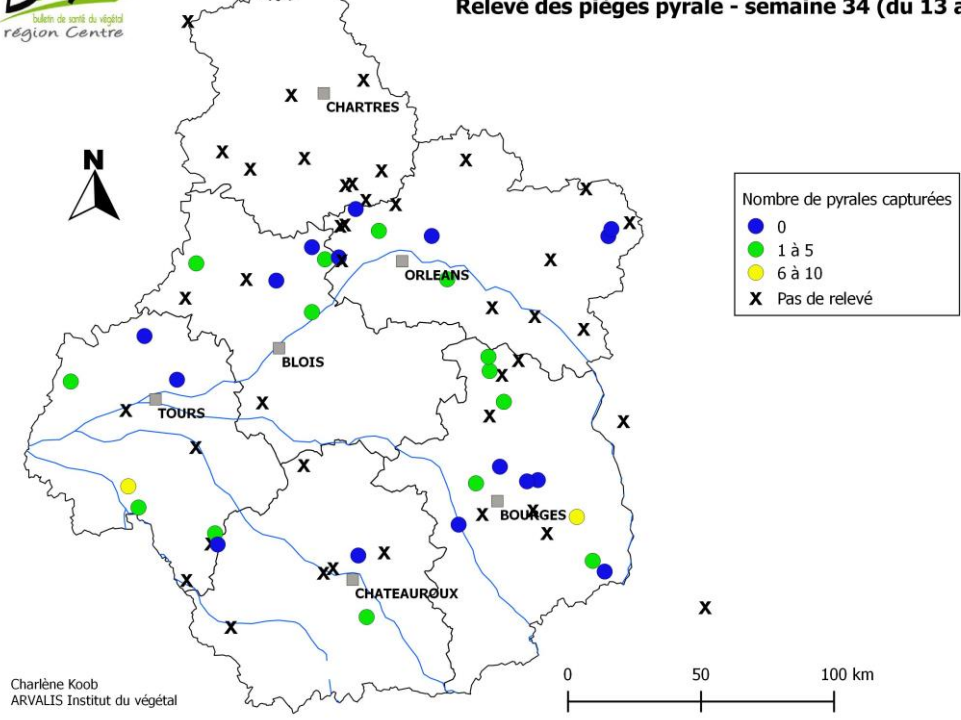
Relevé des pièges pyrale - semaine 33 (du 6 au 12 août)



RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 34



Relevé des pièges pyrale - semaine 34 (du 13 au 18 août)





Les abeilles butinent, protégeons-les !



Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015